



Recommandation 140 (1957)¹

Explosions expérimentales nucléaires et thermonucléaires

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Prenant en considération l'inquiétude très répandue que provoque dans l'opinion publique la poursuite des expériences atomiques qui pourrait porter la radioactivité de l'atmosphère à un niveau dangereux du point de vue médical et biologique,

Insiste pour que les négociations en cours en vue d'un accord général sur le désarmement, englobant les armes nucléaires et thermonucléaires et prévoyant des mesures de contrôle sans fissure, soient poursuivies avec la plus grande énergie ;

Forme le vœu que les puissances atomiques parviennent rapidement à un accord sur la suspension des explosions expérimentales ;

Recommande au Comité des Ministres de convoquer dès à présent une conférence de savants éminents qui serait chargée d'établir d'urgence un rapport sur la nature et l'importance du risque des radiations pouvant résulter de la poursuite des essais d'engins explosifs nucléaires et thermonucléaires, rapport qui devra être immédiatement rendu public.

1. (voir [Doc. 677](#), rapport de la commission politique). Cette recommandation a été adoptée par l'Assemblée au cours de sa 9e séance, le 4 mai 1957

